



**RAPPORTS
D'ACTIVITÉ
PRÉSIDENT /
SECTEURS / GI /
RETRAITÉ-ES**

Congrès 2025

Vendredi 20 et samedi 21 juin | Trafo Baden

 **syndicom**

Rapport annuel / Rapports d'activité

Rapport annuel – Éditorial	3
Rapport d'activité 2024/2025: Secteur logistique	5
Rapport d'activité 2024/2025: Secteur TIC	7
Rapport d'activité 2024 du secteur Médias.....	10
Rapport d'activité 2021–2025: GI Jeunes	14
Rapport d'activité 2021–2025: GI Femmes.....	15
Rapport d'activité 2021–2025: Retraité-es	16



Matteo Antonini
© Stampfli Fotografie

Chères et chers collègues,

Il y a deux ans, j'ai été élu président de syndicom après la démission de mon prédécesseur. Ces deux années ont été pleines de défis, mais aussi d'engagement, de changements et de progrès importants. Notre congrès approche maintenant, l'organe suprême de notre syndicat. C'est le moment de faire le point, mais surtout de façonner l'avenir ensemble.

L'union fait la force pour nos droits et pour l'avenir ! Tel est le mot d'ordre de notre congrès. Et ce mot d'ordre est plus qu'une simple devise. C'est une promesse : celle de nous engager ensemble de toutes nos forces pour défendre les droits des travailleur-es et de développer syndicom en un syndicat moderne, efficace et proche de ses membres.

Simplification et renforcement

Au cours des deux dernières années, nous avons accompli beaucoup de choses en tant que syndicom. Nous avons simplifié nos structures internes, rationalisé nos processus et créé les bases nécessaires pour travailler plus efficacement. Il était important pour moi que nous nous rapprochions en tant qu'organisation de nos membres et des non-membres. Nous avons pu donner des impulsions importantes en renforçant notre présence dans les entreprises, en développant nos activités et en améliorant la communication interne et externe.

Position politique et stratégie CCT

Parallèlement, nous avons renforcé notre position politique au sein de l'Union syndicale suisse (USS) et au Parlement. Nous avons affiné notre stratégie en matière de CCT, fixé des priorités claires et apporté des améliorations concrètes dans le travail quotidien avec nos collègues engagés dans le conseil juridique, l'exécution de la CCT et la caisse d'assurance chômage. Que ce soit le 8 mars, le 14 juin ou lors de séminaires spécifiques à un secteur : Nous avons organisé des événements pour mettre en lumière des thèmes centraux de la politique syndicale.

Les personnes au centre

Les intérêts et les besoins de nos membres en matière de conditions de travail justes et équitables sont au cœur de notre travail ainsi qu'un service public de qualité et une Suisse plus sociale. Nous nous engageons de manière ciblée pour les préoccupations des femmes, des migrant-es et des jeunes. Car seul un monde du travail juste et inclusif est un monde du travail durable. Le développement et le renforcement des conventions collectives de travail restent une priorité centrale. Car ils sont un instrument clé pour améliorer durablement les conditions de travail en Suisse. En même temps, nous nous engageons politiquement pour une société sociale, solidaire et ouverte, pour un service public fort et pour des services modernes pour nos membres. Enfin, nous représentons également les intérêts spécifiques de nos retraite-és, pour la situation économique, politique et sociale desquels nous nous engageons.

Mais nous avons aussi regardé en interne et développé le syndicat syndicom en tant qu'employeur. Nos collaborateurs sont un élément central de notre succès. Il était très important pour moi de les impliquer dans ce changement, de leur montrer des perspectives et de progresser ensemble.

Identifier les défis et les relever

Néanmoins, le développement des membres reste un défi. Nous ne devons pas fermer les yeux sur le fait que nous ne sommes pas là où nous voudrions être. Mais je suis convaincu que nous sommes prêts à prendre des mesures courageuses et à concentrer notre travail là où il fera la plus grande différence : auprès des gens, auprès des travailleurs. Le congrès sera un autre moment important pour poser les jalons de l'avenir. Je vous invite cordialement à participer activement et à contribuer à façonner ce pro-

cessus de changement. Ensemble, nous pouvons relever les défis et continuer à développer syndicom en tant que voix forte des travailleuses-eurs.

C'est pourquoi je me présente à nouveau à la présidence. Je souhaite poursuivre dans cette voie, avec vous. Travaillons ensemble pour continuer à développer syndicom en tant que syndicat fort, indépendant et innovant. Pour des conditions de travail équitables, pour plus de justice, pour un avenir inclusif.

Merci !

Un grand merci à nos collaboratrices-eurs dans tous les domaines - que ce soit dans le pool administratif, dans l'administration des membres, dans les finances, dans l'informatique, dans le service juridique, dans l'exécution des CCT, dans la caisse chômage, dans la communication, dans les RH et à notre personnel politique avec les secrétaires régionaux et centraux ainsi que la direction de syndicom - qui font tourner la boutique au quotidien avec beaucoup de compétence et d'engagement. Votre engagement et votre expertise sont la base qui nous permet de fonctionner et d'agir en tant que syndicat.

Je remercie également nos membres pour leur confiance et leur fidélité. Et je tiens tout particulièrement à remercier nos collègues de milice pour leur engagement dans les sections, les commissions, les branches, les GI et partout où syndicom est présent. Et bien sûr, je remercie tous ceux qui sont présents au congrès. Votre participation est la preuve que nous pouvons vraiment faire bouger les choses ensemble.

Je me réjouis de participer à un congrès inspirant avec vous tous. Merci pour votre soutien, votre confiance et votre engagement.

Avec mes salutations solidaires,

Matteo Antonini

Président de syndicom

Rapport d'activité 2024 / 2025

Secteur logistique

Au début de l'été 2024, les négociations intensives pour la **CCNT Poste DACH, CCT Poste CH 2025** ont pu être conclues. La **CCNT DACH** a pu être étendue, d'autres sociétés postales y ont été soumises (Presto AG, PL AG). Elle comprend désormais des dispositions contractuelles générales ainsi que des dispositions relatives à la politique du personnel et au partenariat social. Elle renforce également l'application des conventions collectives de travail de la Poste. Les négociations sur la **CCT Poste CH** ont permis non seulement d'empêcher la Poste de prendre des mesures d'économie, mais aussi d'obtenir diverses améliorations. Entre autres, des suppléments plus élevés pour le travail du soir, de nuit, du dimanche et les interventions de piquet, une augmentation du montant des primes de fidélité et une nouvelle réglementation des jours fériés ont été négociés. Une part annuelle de 0,4 % est désormais également prévue pour les ajustements structurels dans les négociations salariales. À la suite de ces négociations, la **CCT PostFinance** a également été renégociée et est également entrée en vigueur le 1er janvier 2025. Tant pour la CCT PostFinance que pour la CCT Poste CH, des négociations complémentaires sont en cours sur les questions des dépenses et de la planification des affectations.

Les **négociations salariales de la Poste pour 2024** se sont conclues par une augmentation de 1,7 %. À la clôture de la rédaction, les négociations salariales pour 2025 n'étaient pas encore terminées. Les syndicats et la Poste n'étant pas parvenus à un accord, la commission paritaire de conciliation a été saisie pour prendre une décision.

La charge de travail dans le secteur de la logistique est élevée dans toutes les entreprises, ce qui se reflète également chez **Logistik-Services**. Depuis des mois, les travailleurs de Logistik-Services se plaignent d'une charge de travail élevée et permanente en raison de longues tournées, de volumes importants, de colis lourds et d'un manque de personnel. Il était donc souvent impossible de respecter la semaine de 42 heures. La pression sur le personnel était si forte que des actions de protestation ont été organisées sur différents sites en Suisse. La Poste n'a pas tardé à réagir : l'année dernière déjà, les premières négociations ont eu lieu entre la Poste et syndicom sur ce sujet, au cours desquelles syndicom a exigé des mesures d'allègement immédiates. Dans une communication interne, la Poste indique que, conformément à nos revendications, des mesures doivent être prises pour améliorer la mise en œuvre de la planification et des processus, ainsi que des structures d'expédition et des temps de travail effectifs. Ainsi, la direction de la Poste et les partenaires sociaux ont d'abord formé une «task force» qui se réunit régulièrement dès à présent pour élaborer des mesures d'allègement appropriées et accompagner leur mise en œuvre concrète sur le terrain. À la demande de syndicom, une analyse approfondie a également été lancée à l'échelle nationale. Avec l'aide de spécialistes des données, les différentes causes de la charge de travail élevée doivent être identifiées et des solutions appropriées doivent être trouvées.

En décembre 2024, les négociations sur la convention collective de travail ont commencé chez **CarPostal SA**. Les revendications pour les négociations ont été rassemblées lors de réunions régionales. Elles vont des ajustements du système salarial et des suppléments aux améliorations de l'organisation du travail et des conditions de travail des entreprises privées de cars postaux. À la clôture de la rédaction, les négociations étaient toujours en cours. Les négociations pour le renouvellement de la **CCT IMS** de la Poste étaient également en cours. Pour syndicom, il s'agit notamment d'adapter la CCT à la nouvelle CCT faïtière et à la CCT Poste CH.

Chez **Réseau postal**, syndicom a été confronté à la fermeture annoncée de 170 autres postes de la Poste d'ici 2028. syndicom a clairement pris position contre la réduction prévue du service public et a recueilli plus de 10 000 signatures contre les plans de la Poste dans le cadre d'une pétition. Des actions de protestation devant différentes filiales de la Poste et des interventions au Conseil national et dans les parlements cantonaux ont permis d'exercer une pression supplémentaire.

SPS a racheté Trendcommerce AG l'année dernière. Plus de 70 employés sont ainsi soumis à la convention collective de travail de la SPS, ce qui améliore considérablement les conditions de travail de ces collègues. Des négociations ont également eu lieu avec **PostLogistics AG (PL AG)**. Elles ont abouti à diverses améliorations, telles qu'une réduction du temps de travail à 43 heures et une augmentation du congé de paternité à 3 semaines. La CCT est entrée en vigueur le 1er janvier 2025. La **CCT Presto (livraison matinale)** a pu être renouvelée après des négociations conflictuelles et est entrée en vigueur le 1er juillet 2024. Le salaire minimum chez Presto passera de 19 à 21 francs suisses dans les sept ans à venir. Les employés dont le salaire est supérieur à 21 francs bénéficieront également d'augmentations de salaire.

En automne 2024, la demande de déclaration de force obligatoire générale (DFO) de la **CCT Distribution** a été déposée auprès du SECO. Une étape importante a ainsi été franchie dans le processus de DFO et une nouvelle phase a été lancée. Le dépôt de la demande a également marqué le début de la mise en place des structures d'exécution de la future CCT DFO. Comme syndicom organisera l'exécution sur mandat de la commission paritaire, le département d'exécution de syndicom a été élargi pour inclure un département dédié à la mise en œuvre de la CCT, pour lequel du personnel sera embauché. La nouvelle CCT sera la troisième CCT de syndicom à être étendue, après celles des centres d'appel et de contact et des infrastructures de réseau, mais elle sera la plus importante avec ses quelque 30 000 travailleurs et travailleuses soumis à la CCT. Il permettra d'imposer des normes minimales dans l'ensemble du secteur grâce à des contrôles. En particulier, la pratique des heures supplémentaires non rémunérées dans les sous-traitants prendra fin. La CCT de la distribution est une étape importante vers l'amélioration à long terme des conditions de travail dans le secteur.

Le marché de la logistique privée des colis s'est consolidé : le groupe Planzer a racheté les sociétés Quickpac et Quickmail. Pour les coursiers de Quickpac, il a été possible de négocier une adhésion à la **CCT Planzer Paket**. Cela a permis de satisfaire immédiatement trois revendications de longue date du personnel de Quickpac : les jours de carence en cas de maladie et la déduction forfaitaire en cas de dommages ont été supprimés et le 13e mois a été introduit. La CCT Planzer Paket a ainsi encore gagné en importance.

Dans le secteur des coursiers à vélo et des livreurs de repas, syndicom a également pu réaliser des progrès et intervenir dans la réglementation de la branche. Les négociations salariales dans la **CCT des coursiers à vélo et des services de livraison urbaine** ont abouti pour la première fois à une augmentation du salaire minimum des livreurs de repas. La CCT Smood a été prolongée d'un an et il a été possible pour la première fois de conclure un accord salarial sous la forme d'un paiement unique.

Au cours de la période considérée, le secteur s'est également penché sur un licenciement collectif chez Direct Mail Company AG et sur les propositions d'ajustement du Conseil fédéral concernant l'ordonnance sur la poste. Adriano Troiano a rejoint la direction du secteur en tant que secrétaire central. Il est notamment responsable de CarPostal et d'IMS.

Urs Zbinden / 10.04.2025 (MWY)

Traduit avec DeepL

Rapport d'activité 2024/2025

du secteur TIC

Avec le rachat de Vodafone Italia par Swisscom (Fastweb), l'exigence d'une **privatisation totale de Swisscom** a été remise à l'agenda politique au Parlement. Le département compétent a décidé en réaction d'examiner avec minutie cette exigence. En parallèle, le secteur TIC a chargé l'institut gfs.bern de réaliser un sondage représentatif. Ce sondage a montré que 67% des personnes interrogées sont contre une privatisation plus poussée de Swisscom – avant tout aussi pour des raisons de sécurité. Le rapport du Conseil fédéral de fin 2024 a confirmé notre position et mis en évidence que la stratégie de propriétaire actuelle doit être poursuivie.

Chez **Swisscom**, la nouvelle CCT s'applique depuis 2024 et nous avons réussi à négocier la dernière convention d'affiliation à la CCT: les sociétés IT de Swisscom, qui ont été acquises pour le domaine de la clientèle commerciale, vont être assujetties en 2026 à la CCT de Swisscom avec des conditions spéciales. En 2024, des négociations CCT, elles aussi couronnées de succès, se sont déroulées dans diverses autres entreprises.

Chez **localsearch**, les négociations de la CCT ont débuté en 2023 et se sont conclues en novembre 2024. Nous avons obtenu ces améliorations: augmentation du salaire minimum, augmentation du congé de paternité et de maternité, et augmentation des allocations de formation. La nouvelle CCT entre en vigueur le 1er avril 2025.

Avec la nouvelle convention collective, valable dès le 1er avril 2025, le personnel de **T-Systems Suisse** bénéficie des améliorations suivantes: en moyenne, deux heures de la semaine peuvent être utilisées pour se qualifier et se perfectionner. Le remboursement des frais à hauteur de 35 francs par mois pour le télétravail est nouveau dans la CCT. Le salaire minimum passe à 58 500 francs et les congés de maternité et de paternité ont été relevés. Enfin, les droits de participation ont pu être améliorés, tout comme le plan social.

Chez **Detecon** (Suisse) SA, la CCT a aussi pu être développée: dès 2025, il y a des semaines de congé parental supplémentaires, un salaire minimum plus élevé et une augmentation des jours de vacances en cas de longue activité professionnelle dans l'entreprise. Pour récompenser la fidélité à l'employeur, des congés sabbatiques payés et des cadeaux d'ancienneté plus généreux sont prévus.

Après les années post-Covid difficiles, nous sommes enfin parvenus à faire aboutir en 2024 les négociations visant à développer la CCT pour le personnel administratif, opérationnel et technique de la sécurité aérienne chez **Skyguide**. Nous n'avons accepté aucune détérioration. De nombreuses améliorations ont été obtenues: congés plus longs, augmentation des bandes salariales et des salaires, davantage de temps de compensation et suppléments plus élevés, nouveaux droits de participation et plus d'implication du personnel.

Tandis que se préparaient début 2025 chez **Sunrise** les négociations prévues au 2e trimestre, une nouvelle CCT pouvait déjà être signée dans la branche du fulfillment chez MS Direct SA. Les collaborateurs-trices touchent en 2025 une augmentation salariale de 2%, et la nouvelle structure salariale bénéficiera à bon nombre d'entre eux/elles sous forme de hausses automatiques de salaire au cours des prochaines années.

2024 n'a pas été épargné par les licenciements collectifs et les fermetures d'entreprise, qui ont surtout touché la Suisse romande. La raison en est que le développement de la fibre optique se poursuit dans l'infrastructure de réseau, tandis que les prix bas ont des conséquences qui mettent en danger l'existence même de certaines entreprises. Chez l'opérateur Télécom **VTX** à Pully, 35 des 120 postes ont été supprimés. Il a été possible de négocier un plan social avec de bonnes conditions pour les personnes concernées. Et pour les collaborateurs-trices des entreprises de fibre optique du **Groupe E**, nous sommes aussi parvenus à négocier un plan social acceptable.

Des vagues de licenciement ont aussi touchés par les effectifs de membres chez **Google**; le secteur TIC apporte aide et conseil aux personnes concernées. Les nombreux conflits armés dans le monde ont également attiré l'attention des membres sur les services de Google que l'entreprise fournit à des autorités étatiques.

La **branche des centres de contact et d'appels** affiche un volume de commandes à la baisse, car la clientèle se tourne de plus en plus vers les services en ligne pour mener à bien ses projets. Cela a entraîné la fermeture du centres d'appels CCC à Bienne. Il employait près de 130 personnes et a dû mettre la clé sous le paillason fin octobre 2024, lorsqu'il a perdu son unique et seul client. Un plan social avantageux a été négocié pour les 130 collaborateurs-trices. Et une bourse aux emplois a été créée, à laquelle ont participé de nombreuses entreprises de la branche.

Dans la **branche de l'infrastructure de réseau**, l'application de la convention collective de travail nous occupe depuis ces derniers mois. La convention est garantie par notre domaine Exécution CCT. La pression sur les prix du marché entraîne une augmentation du nombre de petites et très petites entreprises que nous devons soumettre à la CCT par le biais de contrôles.

En 2024, l'inflation moyenne s'est élevée à 1,1 %. La hausse des coûts de la vie et des primes maladie a pesé sur les travailleurs-euses ces dernières années. Au vu de cette situation, le secteur TIC a pu négocier les résultats salariaux suivants:

- Swisscom: augmentation de la masse salariale de 1,3% (dont une bonne moitié générale);
- Cablex: augmentation de la masse salariale de 1% dès le 1.1.2025 (soit env. 1,3% pour le 1.4.) avec une part générale supérieure à la moitié;
- Sunrise: augmentation de la masse salariale de 1,3% (dont 0,6% de part générale);
- Skyguide: augmentation générale de salaire de 2%;
- localsearch: augmentation de la masse salariale de 1,3% avec une part générale;
- Branche Infrastructure de réseau: augmentation de la masse salariale de 1% au 1.1.2025;
- Branche Centres de contact et d'appels: 2024 – 2027 augmentation des salaires minimaux d'au moins 1,18% dans la région Suisse orientale; 0,69% dans la région du Plateau et 0,5% dans la région Suisse centrale.
- MS Direct: augmentation de la masse salariale de 2,6% (dont 2% de part générale).

Dans le cadre de l'état des lieux du Conseil fédéral sur la **régulation de l'intelligence artificielle** en Suisse, nous sommes intervenus sur la base des constats du projet mené avec AlgorithmWatch Suisse et de l'avis de droit de l'Université de St-Gall. Le 12 février 2025, le Conseil fédéral a pris de premières décisions. Du point de vue des travailleurs-euses, il faut voir d'un œil positif que la base d'analyse juridique mentionne qu'il y a un besoin ponctuel de légiférer en matière de droit du travail. Un droit dis-

tinct à l'information et à la participation des travailleurs-euses concerné-es par l'introduction et l'utilisation de systèmes d'IA est judicieux compte tenu du fait que la loi sur la participation est aujourd'hui formulée de manière très générale. Une autre recommandation concerne la reprise d'au moins toutes les régulations spécifiques au droit du travail dans l'AI Act de l'UE (p. ex. en ce qui concerne l'analyse des émotions au travail et le recrutement de personnel). Les constats du projet avec AlgorithmWatch Suisse et de l'avis de droit de l'Uni de St-Gall sont cités à plusieurs endroits.

Rapport annuel du secteur Médias à l'attention du congrès syndicom de juin 2025

2024 : Une année pleine de restructurations, d'engagements et de succès

2024 a été une année marquée par des restructurations massives et des défis pour le secteur des médias. Malgré de nombreux licenciements collectifs et fermetures d'entreprises traditionnelles, syndicom a pu réaliser d'importants progrès, allant de l'amélioration des plans sociaux à la réussite des négociations collectives. De nouvelles orientations ont également été définies dans le domaine de la communication visuelle, en particulier dans l'illustration et le graphisme. En ces temps agités, la force du syndicat et de ses membres se révèle une fois de plus.

En 2024, le secteur des médias a été fortement mis à l'épreuve par de nombreux licenciements collectifs. Grâce à une action concertée, il a été possible de réduire les suppressions d'emplois dans certains endroits et d'atténuer leurs effets par de meilleurs plans sociaux. Cet engagement sur le terrain a entraîné des adhésions, mais aussi des départs en raison de changements de secteur et de retraites anticipées. Dans l'ensemble, et grâce aux nombreux événements organisés par la branche, l'équipe - dont la moitié a été renouvelée au cours de l'année - s'est agrandie de plus de 200 nouveaux membres.

Au cours de cette même période, trois conventions collectives de travail ont également pu être renouvelées à l'issue de négociations. Grâce à l'engagement de nombreux membres, les comités des quatre branches fonctionnent bien.

Industrie graphique et impression d'emballages

En janvier 2024, la première mauvaise nouvelle de l'année tombait pour la branche graphique. Swissprinters, l'imprimerie fondée il y a 190 ans par Ringier et NZZ, a annoncé la cessation de ses activités fin septembre 2024 et le licenciement des 144 employé-es restant-es. L'entreprise, qui employait autrefois plus de 1500 personnes et qui est à l'origine de l'actuel grand groupe Ringier, est devenue victime de son propre succès et illustre bien la situation difficile de l'ensemble de l'industrie graphique. Pendant des décennies, les imprimeries ont réalisé des bénéfices. Mais l'évolution du marché immobilier a rendu l'entrée dans le secteur immobilier plus lucrative que la poursuite de l'exploitation des imprimeries.

syndicom a activement soutenu le personnel dans sa lutte pour obtenir un plan social. Ensemble, ils ont pu obtenir au moins des indemnités de départ substantielles.

L'annonce de Tamedia, peu après celle de Swissprinters, de sa volonté de fermer deux de ses trois centres d'impression dans les deux prochaines années, 2024 est définitivement devenue un tournant dans le secteur, que l'on peut qualifier de désindustrialisation. Tamedia avait imprimé différents journaux dans ses propres imprimeries, accélérant par là la fermeture d'imprimeries traditionnelles telles que la NZZ. Si ses propres imprimeries sont également fermées pour des raisons « stratégiques », la Suisse ne disposera plus de capacités d'impression suffisantes pour les quotidiens : les imprimeries de journaux restantes ne pourront plus répondre aux exigences des journaux encore existants. Cela implique que l'heure de bouclage devra être avancée, que le journal imprimé perdra de son actualité et que la demande continuera de baisser.

Une protestation régionale a été organisée avec le personnel de Bussigny, ce qui a permis d'obtenir des améliorations importantes dans les négociations du plan social. À Zurich également, syndicom a négocié le plan social à la hausse avec la commission du personnel.

Les négociations sur la CCT nationale peuvent être qualifiées de leur d'espoir pour 2024 : pour la première fois en 10 ans, les salaires minimums ont pu être augmentés. La large délégation de négociation de Viscom est également un point positif, car elle montre que de nombreuses imprimeries souhaitent poursuivre leur activité et croient en l'avenir de la branche. La CCT d'entreprise conclue avec l'imprimerie Stämpfli a également pu être renégociée et portée au niveau de la nouvelle CCT de la branche.

Commerce du livre et des médias

La nouvelle CCT du commerce du livre en Suisse alémanique est entrée en vigueur le 1er janvier 2024. La mise en œuvre s'est déroulée sans problème et la CCT continue de bénéficier d'un très large soutien dans la branche. Au printemps 2024, l'entreprise romande Payot a fermé la moitié des magasins Nature & Découverte qui lui étaient affiliés ; un plan social a pu être négocié pour les personnes concernées. Lors des négociations début 2025, l'avenant qui soumettait le grossiste en livres romand à la CCT de Suisse alémanique a pu être renouvelé chez Payot.

Les négociations salariales pour 2025 en Suisse alémanique ont été menées pour la première fois en début d'année, après les ventes de Noël décisives pour le secteur, avec la nouvelle CCT. Le changement de mode de calcul a apporté une amélioration pour la première fois en mars 2025 dans l'évolution des salaires, en particulier pour les employé-es expérimenté-es.

Presse et médias électroniques

Début janvier 2024, Ringier a annoncé la suppression de 75 emplois suite à l'acquisition de Ringier Axel Springer Suisse. L'entreprise fusionnée a réduit ses coûts totaux de 5 %. Grâce à l'engagement des commissions du personnel et à l'étroite collaboration avec syndicom, les suppressions d'emplois ont pu être ramenées de 75 à 55 et le plan social a été nettement amélioré. Au cours du premier semestre 2024, l'entreprise de médias romande ESH Média a également procédé à des suppressions d'emplois. Grâce à l'application de la CCT de l'industrie graphique, syndicom a pu faire valoir le droit à des mesures de reconversion, du moins pour le personnel technique de la rédaction. En août 2024, le groupe Tamedia a annoncé la fermeture des deux imprimeries de Bussigny et Zurich, la suppression de 200 postes et la suppression de 90 postes à temps plein supplémentaires dans les rédactions. syndicom a soutenu les commissions du personnel qui le souhaitaient. Les rédactions de Suisse alémanique ont réalisé un film de protestation contre les suppressions de postes. En Suisse romande, syndicom a participé activement aux manifestations de protestation à Genève et à Lausanne. Le nombre de suppressions d'emplois dans les rédactions de Suisse alémanique a été réduit d'un tiers grâce à des départs dits volontaires (avec toutes les prestations du plan social).

Après que les négociations de la CCT avec l'association Schweizer Medien pour la Suisse alémanique et le Tessin ont été bloquées fin 2023 en raison de divergences importantes, les négociations ont pu reprendre grâce au succès de la pétition. Pour la première fois, deux membres du conseil d'administration des maisons d'édition font partie de la délégation. Deux PDG ayant un pouvoir de décision sont ainsi assis à la table des négociations. En 2024, cinq cycles de négociations ont eu lieu. Les revendications salariales (salaires minimum et honoraires minimum) ainsi que le degré d'engagement restent les principaux points d'achoppement. Le 26e cycle de négociations à la mi-novembre a apporté un changement positif en ce qui concerne les salaires minimum, mais pas en ce qui concerne les honoraires minimum et la forme de l'accord. Sur ce point, l'association des éditeurs n'est prête qu'à un accord sectoriel. Les négociations ont

repris le 31 mars 2025. Le 9 novembre 2024, la Journée des indépendant-es, organisée chaque année par la commission interne de la branche pour les journalistes indépendant-es, a abordé le sujet de la tension entre succès et santé. En outre, un bureau de signalement a été mis en place pour signaler les réductions de budget pour les indépendants dans les rédactions et les réductions d'honoraires. Cela devrait permettre d'avoir une meilleure vue d'ensemble des effets des mesures d'économie sur les indépendants. À la veille de la grève féministe de 2024, les membres de syndicom ont organisé un événement FINTAs au secrétariat régional de Zurich sur la question « Dans quelle mesure les professionnel-les des médias peuvent-ils ou elles être activistes ? » Les participant-es ont beaucoup apprécié cet échange.

Lors de l'attribution des nouvelles concessions pour les chaînes de télévision et les stations de radio privées, l'OFCOM a décidé en 2024 de donner la préférence à un nouvel opérateur plutôt qu'à TeleBilingue. Le financement de la chaîne de télévision bilingue allait ainsi être menacé et des suppressions d'emplois à envisager. La chaîne locale biennoise, qui propose des contenus bilingues pour toute la région, favorise la compréhension entre les deux groupes linguistiques. Au cours de l'année sous revue, syndicom a soutenu la pétition de la population de Bienne. En raison du recours de TeleBilingue, l'ancienne concession a été prolongée dans un premier temps jusqu'à ce que la décision soit prise.

Au cours de l'année sous revue, syndicom s'est également engagé à tous les niveaux politiques pour que le financement du journalisme et des institutions sectorielles communes, telles que le Conseil de la presse, la formation initiale et continue et l'agence de dépêche, passe par les pouvoirs publics.

Communication visuelle

Dans le domaine de l'illustration, des tables rondes régulières en ligne et hors ligne ont pu être consolidées en 2024 en tant que possibilité d'échange pour les membres et point de contact pour les non-membres. Le projet de newsletter trimestrielle visant à tenir les membres informé-es des activités du groupe professionnel a également été relancé après une pause. Il est désormais également mis en œuvre pour les graphistes. En janvier, syndicom a de nouveau pu fournir des informations sur le thème de l'indépendance dans le domaine de l'illustration à la Haute école de Lucerne. En juin, les recommandations communes en matière d'honoraires des illustrateurs-trices, de la Swiss Comic Association SCAA et de l'Association des Auteurs de Suisse A*dS ont été publiées. Les recommandations sont également accessibles aux non-membres dans le but d'établir une politique de prix équitable sur le marché. D'août à décembre 2024, une enquête approfondie a été menée pour évaluer les conditions de travail actuelles dans le domaine de l'illustration. L'enquête était également ouverte aux non-membres. Les résultats sont en cours de traitement et serviront de base à de futures revendications. Un recueil d'offres a également pu être créé pour servir d'inspiration aux membres de syndicom dans le domaine de l'illustration afin de fixer des prix équitables. La publication est prévue pour mai 2025. Le thème de l'intelligence artificielle continue de préoccuper le secteur et suscite des incertitudes persistantes. L'adhésion des illustrateurs à l'alliance KI-Allianz Kreativwirtschaft en septembre 2024 a permis de regrouper les ressources et de garantir la représentation parlementaire des intérêts. Avec les nouveaux cours sectoriels sur le thème de l'IA, l'offre de formation continue a également été élargie et actualisée dans ce sens. Le groupe professionnel des graphistes a également organisé avec succès une nouvelle action de sérigraphie le 14 juin 2024 à l'occasion de la grève féministe à Zurich. Le stand a été très fréquenté et a également permis de recruter quelques nouveaux membres. Par ailleurs, les graphistes ont pu élaborer deux projets d'envergure en 2024 : d'une part, une campagne Instagram sur le thème de la communication avec les client-es et, d'autre part, une charte qui contient les principes selon lesquels les graphistes veulent travailler. Cette dernière sera publiée au printemps 2025 et accompagnée d'événements appropriés. Les deux groupes professionnels ont également élaboré des kits professionnels contenant des documents complémentaires pour les indépendant-es. En 2024, l'accent a également été mis sur la mise en réseau avec d'autres organisations. Ainsi, les graphistes ont rencontré l'Association suisse des graphistes (ASG) et les illustrateurs-trices ont organisé un événe-

ment conjoint avec l'Association suisse des réalisateurs-trices de films d'animation (ASRFA). Le 5 octobre 2024, l'équipe de Suisse romande a organisé à Nyon une nouvelle conférence professionnelle réussie dans le cadre de la 19e Journée de la typographie, qui s'adressait à l'ensemble du secteur.

Berne, le 31 mars 2025

Traduit par DeepL

Rapport d'activité GI Jeunes 2021 – 2025

Confirmé par la Commission de la jeunesse le 03.04.2025

Pendant la période de congrès 2021–2025, le GI Jeunes s'est engagé avec beaucoup de détermination pour défendre les intérêts des jeunes membres du syndicat. L'accent a été mis sur le renforcement de la participation des jeunes dans les structures syndicales, la promotion de la formation politique ainsi que des offres de soutien ciblées pour les apprentis. La commission de la jeunesse s'est réunie régulièrement et a été activement représentée dans des organes importants comme le comité central et la commission de la jeunesse de l'USS. Elle a initié des interventions en matière de politique de la jeunesse, comme la revendication de huit semaines de vacances pour les apprentis, qui sera poursuivie lors de la prochaine période de congrès.

Des visites d'écoles ont été effectuées dans les trois secteurs, le développement d'un concept de formation général et la mise au point d'une formation numérique pour les apprentis de la Poste étant considérés comme des étapes importantes. Dans le domaine de la formation professionnelle, le GI Jeunes de syndicom s'est également engagé dans de nombreux organes nationaux et y a défendu les intérêts des apprentis. Outre le travail de formation, le GI Jeunes a organisé des formats de mise en réseau régionaux, a participé à des actions syndicales comme la manifestation sur les salaires et le 1er mai et a pris part à des rencontres d'échange européennes et à des camps syndicaux de jeunes. Il convient de souligner les succès obtenus dans le travail de branche : à la Poste, le thème de la durée maximale du travail pour les apprentis a été abordé et des salaires minimaux pour les apprentis ont été ancrés dans la convention, tandis que dans la nouvelle CCT de l'industrie graphique, les salaires des apprentis ont pu être augmentés d'environ 100 francs par mois et par année d'apprentissage.

Les fonds fédéraux, qui s'élèvent en moyenne à 32 000 francs par an, ont permis de financer de nombreuses activités. Pour la prochaine période de congrès, le GI Jeunes prévoit d'étendre sa présence dans les régions, de créer de nouveaux groupes de jeunes et de renforcer l'intégration des miliciens par la formation et la participation aux processus de décision.

Perspectives pour la période de congrès 2025–2029

Le GI Jeunes continuera à faire avancer la revendication de huit semaines de vacances pour les apprentis. En outre, les visites dans les écoles seront développées et l'accent sera davantage mis sur le travail politique des jeunes. L'étroite collaboration avec l'USS, le CSAJ et d'autres partenaires reste un élément central du travail. Une autre priorité sera de mieux intégrer les régions afin de soutenir de manière encore plus ciblée les initiatives et les programmes locaux. Pour ce faire, la création de groupes de jeunes doit être encouragée au niveau régional. De même, la qualité et la portée des événements, des rencontres d'échange et d'autres formats doivent être développées et l'intégration des personnes de milice doit être encouragée par des offres de formation ciblées et une meilleure intégration dans les processus de décision, afin de pouvoir garantir l'engagement à long terme.

Traduit avec DeepL

Rapport d'activité GI Femmes 2021–2025

Confirmé par la commission des femmes le 03.04.2025

Un engagement fort en faveur de l'égalité, de la visibilité et de la participation

Au cours de la dernière période de congrès, le GI Femmes s'est engagée avec force pour défendre les intérêts des femmes dans le monde du travail et au sein du syndicat. La lutte contre les discriminations salariales et en matière de retraite, la promotion de la cogestion sur le lieu de travail ainsi que la visibilité des revendications féministes dans l'entreprise et la société ont été au centre de ses préoccupations.

Le GI Femmes a été présente à tous les niveaux du syndicat – que ce soit dans la commission féminine, au comité central ou lors des assemblées des délégués, où elle a présenté des résolutions sur des thèmes liés à l'égalité et s'est engagée pour une présidence féminine. syndicom était également représenté de manière engagée dans la commission féministe de l'USS. Sur le plan politique, le GI Femmes a été très présent lors des votations nationales – par exemple en participant à la campagne réussie pour la 13e AVS ou en s'opposant à la réforme de la LPP et à l'augmentation de l'âge de la retraite pour les femmes. Elle a également obtenu d'importants progrès dans les négociations CCT, par exemple à la Poste et chez Swisscom, avec l'amélioration des congés parentaux, des congés d'adoption et des articles sur l'égalité.

Formation, actions et perspectives pour la période à venir

Outre le travail politique et structurel, le GI Femmes a misé de manière ciblée sur la formation et l'autonomisation. En coopération avec Movendo et grâce à ses propres initiatives, de nombreux cours ont été conçus spécialement pour les femmes – de l'autodéfense à la compétence de se présenter en public, en passant par des thèmes tels que le travail de care et la violence sexualisée au travail. Le GI Femmes a en outre participé activement à des manifestations, notamment le 8 mars et le 14 juin, et a organisé des actions créatives comme des stands de sérigraphie lors de la grève féministe ou des actions dans les entreprises.

La mise en réseau internationale a également été renforcée – par exemple par la participation au congrès UNI Global et par des rencontres tripartites avec des collègues d'Allemagne et d'Autriche. Pour la prochaine période de congrès 2025-2029, le GI Femmes prévoit de continuer à développer l'engagement contre la discrimination au travail, d'augmenter la visibilité des revendications féministes à l'intérieur et à l'extérieur du syndicat et de promouvoir activement les réseaux régionaux – par exemple par la mise en place ciblée de groupes FITNA*. L'intégration et le soutien des milicien-ne-s doivent également être développés par le biais d'une meilleure formation et d'une participation aux processus de décision. L'objectif reste d'ancrer durablement l'égalité comme préoccupation centrale du travail syndical.

Traduit avec DeepL

Rapport d'activité des retraité-es syndicom 2021–2025

Pour une amélioration de la situation économique et sociale des retraité-es

Les retraité-es de syndicom s'engagent avec force pour améliorer la situation économique et sociale de tous les collègues âgés. La législature passée a été marquée par la lutte pour une AVS forte, le cœur de la sécurité sociale et de la cohésion en Suisse. Nous en sommes conscients : Une bonne retraite et un coût de la vie supportable sont indispensables. C'est pourquoi les retraité-es se battent pour une prévoyance vieillesse forte, pour des primes d'assurance maladie abordables et pour un accès simple et équitable aux prestations du service public.

Au cours des quatre dernières années, les retraité-es de syndicom ont organisé des manifestations et des réunions d'information. Ils ont mobilisé leurs collègues et attiré l'attention sur des thèmes importants de politique sociale dans leurs médias. Leur engagement a contribué à rendre visibles les préoccupations des retraité-es.

Point fort : Succès de la campagne pour la 13e rente AVS

Les retraité-es de syndicom se sont engagés dans diverses campagnes de votation pour défendre leurs intérêts. Et cela en a valu la peine : le point culminant a été la campagne pour la 13e rente AVS. Grâce à leur fort engagement, les retraité-es ont largement contribué à ce grand succès. Ce résultat renforce notre principale œuvre sociale et peut compenser une partie de la perte du pouvoir d'achat des rentes. Grâce à cet engagement, le mouvement syndical devient une force en Suisse capable d'obtenir des avancées en matière de politique sociale.

Les retraité-es sont également actifs au sein des organes. Ils s'impliquent dans le comité central et font des propositions lors des assemblées des délégués. Par le biais de résolutions, ils demandent notamment la compensation du renchérissement dans les caisses de pension et l'obtention de bons de personnel pour les employés de la Poste à la retraite. Ils défendent ainsi systématiquement les intérêts de tous les membres âgés.

Jalon : Réunion annuelle de politique sociale

Une autre étape importante est la mise en place réussie du congrès annuel de politique sociale. Les retraité-es ont déjà organisé à trois reprises des conférences sur des thèmes tels que «Prévoyance vieillesse : où aller ? De bonnes rentes pour tous !», «Renforcer le pouvoir d'achat, prévenir la pauvreté !» et «Chances et risques de la numérisation dans le service public». Des intervenants spécialisés ont apporté de précieux éclairages et ont assuré un bon écho auprès de leurs collègues. Les conférences ont offert un espace d'échange, de mise en réseau et d'idées d'actions concrètes.

Grâce à ces activités, les retraité-es de syndicom sont aujourd'hui une force sociopolitique reconnue au sein du mouvement syndical. Ils travaillent en étroite collaboration avec la commission des retraité-es de l'USS ainsi qu'avec les groupes de retraité-es d'autres syndicats et font part de leurs préoccupations à la FARES. Cette coopération renforce leur position et accroît l'impact de leurs revendications.

Perspectives pour la prochaine législature

Pour la prochaine législature, les retraité-es misent sur une stratégie claire. Ils veulent consolider leurs structures et continuer à améliorer la communication. L'objectif est d'utiliser au mieux le grand potentiel d'expérience et de connaissances des retraité-es.

Les défis de la politique sociale restent nombreux : une bonne retraite, un logement et des soins abordables pour les personnes âgées, des coûts de santé plus bas ainsi qu'un service public fort avec un accès facile pour tous. Pour atteindre ces objectifs, une mise en réseau étroite au niveau régional et national est nécessaire. La collaboration au sein du mouvement syndical et d'organisations telles que la FARES sera développée.

Les retraité-es de syndicom abordent ces tâches avec confiance. Ils restent une voix puissante pour les intérêts économiques et sociaux de tous les membres âgés. Leur devise : permettre aux personnes âgées de vivre dignement grâce à une existence assurée.

Traduit avec DeepL